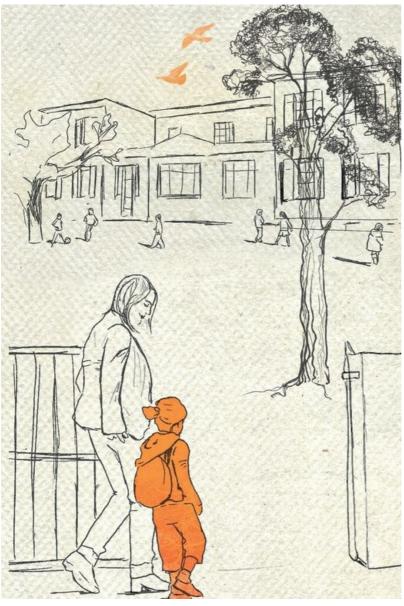
La réussite éducative

Le Programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif de la Politique de la ville qui s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans et à leurs parents. Il permet de proposer un parcours éducatif individualisé inscrit dans une durée déterminée.

Page modifiée le lundi 12 décembre 2022 • Données Le Mans Métropole

Public visé



© Les Agités

Le Programme de réussite éducative (PRE) s'adresse aux enfants et à leurs parents qui rencontrent des difficultés et qui souhaitent bénéficier d'un **accompagnement personnalisé**.

Il est possible de solliciter le PRE en cas de difficultés dans les domaines suivants.

- Les apprentissages scolaires,
- les relations avec les autres,
- la méconnaissance des structures du territoire,
- un mal-être psychique,
- des démarches liées à la scolarité, la santé ou aux loisirs.

Plus globalement, le programme de réussite éducative peut concerner les parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.

L'idée est de proposer à l'enfant et à ses parents un **parcours éducatif individualisé**, inscrit dans une durée déterminée et visant à répondre de manière adaptée aux besoins repérés de chaque enfant et jeune.

Les professionnels socio-éducatifs en lien avec l'enfant, sont mobilisés pour adopter une **approche concertée et globale** des situations. Ces professionnels et parfois les parents eux-mêmes se réunissent au sein d'une équipe pluridisciplinaire chargée de l'élaboration et du suivi de l'ensemble des parcours.

Des réponses peuvent alors être apportées par la mise en place d'actions et d'accompagnements **hors temps scolaire**. Elles s'appuient essentiellement sur les services de droit commun mais nécessitant parfois la création d'actions spécifiques.

L'ensemble des échanges entre professionnels dans le cadre du PRE est régi par une charte de confidentialitégarantissant aux familles le respect de leurs informations personnelles.

Conditions

Il faut habiter au sein de l'un des **quartiers prioritaires** de Le Mans Métropole ou scolariser son enfant en réseau d'éducation prioritaire. Vous pouvez toucher ou cliquer sur le nom du quartier pour en afficher les contours sur une carte.

- Chaoué-Perrières, à Allonnes,
- Bellevue-Carnac, à Coulaines et au Mans,
- Sablons-Bords-de-l'Huisne, au Mans,
- · Ronceray-Glonnières-Vauguyon, au Mans,
- Épine, au Mans.

Inscription

Si vous souhaitez être contacté par l'équipe du programme de réussite éducative, merci de remplir l'un des deux formulaires disponibles en ligne. L'un s'adresse aux familles, l'autre aux professionnels.

Accompagnement



© Ville du Mans

Il s'agit d'aider – sans se substituer à elles – les familles dans l'accomplissement de leur fonction éducative et de permettre aux enfants de se développer le plus harmonieusement possible. L'adhésion de la famille est un préalable systématique.

Un référent des familles est chargé d'accompagner les parents et l'enfant pour **repérer les besoins et compétences** des enfants et des jeunes. Il mobilise l'ensemble des professionnels socio-éducatifs en lien avec l'enfant.

C'est aussi ce référent qui met en place et suit le parcours individualisé.

Organisation

Le programme de réussite éducative développe une démarche de coopération forte entre les partenaires suivants.

Coordinateurs

Les coordinateurs sont chargés d'animer l'ensemble des partenariats mis en place dans le cadre du PRE et assurent également la gestion administrative globale du dispositif.

- Stéphane Mistouflet pour le premier degré,
- Lucie Calendreau pour le second degré.

Référents des familles

Les référents des familles mobilisent les professionnels socio-éducatifs autour de la famille pour adopter une approche concertée de la situation.

Secteur	Premier degré	Second degré
Chaoué-Perrières	Thibaut Delcros	Camille Turchi
Bellevue-Carnac	Virginie Parpillon	Audrey Limbongo-Eyatcha
Épine	Aurore Évrard	Audrey Limbongo-Eyatcha
Ronceray-Glonnières-Vauguyon	Juliette Dubois	Camille Turchi
Sablons-Bords de l'Huisne	Aurore Évrard	Audrey Limbongo-Eyatcha

Équipes pluridisciplinaires de soutien

Locales, les équipes pluridisciplinaires de soutien sont chargées d'élaborer, de suivre et d'évaluer l'ensemble des parcours individualisés du dispositif.

Comités techniques

Les comités techniques se réunissent au sein de chaque territoire communal, deux à trois fois par an, afin de réfléchir au fonctionnement, aux actions et aux partenariats du PRE.

Ils réunissent les partenaires éducatifs du territoire concerné et soumettent des propositions au comité de pilotage.

Comité de pilotage

Intercommunal, le comité de pilotage réunit une fois par an les élus en charge de la réussite éducative et les différents pilotes et financeurs.

Il décide des orientations annuelles.

Moyens



© Le Mans Métropole

La programmation annuelle du programme de réussite éducative est structurée selon les cinq axes suivants, pour un total de 20 actions.

Coordination et gestion

La coordination et la gestion du dispositif constituent l'ingénierie du programme de réussite éducative en matière de gestion administrative, d'animation partenariale et de suivi budgétaire. Elle se décline tant au niveau du quartier qu'au plan intercommunal.

Accompagnement des familles et mise en place des parcours individualisés

L'accompagnement des familles et la mise en place des parcours individualisés concernent la dimension d'accompagnement des enfants qui intègrent le dispositif par l'intermédiaire des référents des familles.

Il peut également s'agir de mobiliser des interprètes pour assurer une médiation entre la famille et le professionnel.

Accompagnement à la citoyenneté, la socialisation et l'ouverture culturelle

Le programme de réussite éducative peut mobiliser des accompagnements bénévoles pour aider chaque jeune à découvrir les structures culturelles du territoire ou encore pour bénéficier de séances autour de la lecture au sein des médiathèques de quartier.

Des séances individuelles d'apprentissage de la langue française peuvent être mises en place pour les enfants qui en montrent le besoin.

Accompagnement des parcours scolaires

Par l'accompagnement des parcours scolaires, il s'agit de renforcer la posture d'élève de manière complémentaire à l'Éducation nationale. Les enfants peuvent bénéficier des Clubs coup de pouce à Coulaines et d'accompagnement individualisés à la scolarité.

Des soutiens en matière de prévention du décrochage scolaire et autour de l'orientation peuvent être proposés aux collégiens.

Accompagnement à la santé

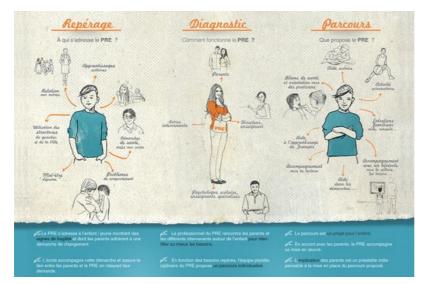
Le programme de réussite éducative assure un accompagnement à la santé des enfants et parents qui rencontrent des problématiques liées à l'accès aux soins.

Ils peuvent recevoir un soutien dans les démarches ou des aides au transport.

428

bénéficiaires

C'est le nombre d'enfants accompagnés en 2020 dans le cadre du programme de réussite éducative.



© Les Agités



TÉLÉCHARGER : LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 (pdf, 12 Mo)